

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

CELLULE INFRASTRUCTURES

**Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de la ville de Kinshasa
(KIN ELENDA)**

**TERMES DE REFERENCE DU COMPTABLE DU PROJET KIN ELENDA AU SEIN
DE LA CELLULE INFRASTRUCTURES**

1. Introduction

1.1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un appui de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de Banque Mondiale, pour préparer le Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa (projet KIN ELENDA).

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la capacité institutionnelle en gestion urbaine et l'accès aux infrastructures et services, ainsi qu'aux opportunités socio-économiques à Kinshasa

Le projet KIN ELENDA est basé sur le concept de « villes inclusives et résilientes » sous un angle spatial, économique et social et de résilience aux aléas. Il financera des infrastructures structurantes au niveau de la ville et des investissements de proximité au niveau des quartiers ciblés, en abordant également le défi de sous-emploi et de cohésion sociale, ainsi que les renforcements de capacité en matière de gestion urbaine.

Le projet KIN ELENDA vise à enclencher une transformation progressive du milieu urbain autour d'une série d'interventions intégrées pour améliorer les conditions de vie des populations des zones situées de part et d'autre de la rivière N'djili.

Les investissements du projet seront donc concentrés en priorité au niveau des bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili en amont du Boulevard Lumumba et les interventions en matière de renforcement institutionnel sur le niveau provincial essentiellement.

Le Projet KIN ELENDA s'articule autour de 4 composantes et sous composantes ci-après :

1. Infrastructures et services résilients

1.1. Services de base à l'échelle de la ville

1.1.a) Approvisionnement résilient en eau

1.1.b) Assainissement

1.1.c) Gestion des déchets solides

1.1.d) Résilience des infrastructures et des services énergétiques

1.2. Amélioration des quartiers

1.2.a) Mobilité et routes urbaines

1.2.b) Infrastructures d'atténuation des risques d'inondations et de lutte contre l'érosion

1.2.c) Aménagement d'espaces publics et infrastructures de proximité

2. Communautés inclusives et résilientes

2.1. Inclusion socio-économique

2.1.a) Entretien des infrastructures et inclusion sociale

2.1.b) Développement des compétences

2.1.c) Prévention de la violence

2.2. Planification urbaine et gestion foncière

- La REGIDESO, la SNEL ;
- Les organisations de la société civile actives dans la zone du projet ;
- Les gestionnaires des institutions sociales et scolaires œuvrant dans la zone du projet (centres de santé, écoles, marchés, foyers de promotion sociales) ;
- Les Etablissements universitaires (Université de Kinshasa, ISAU).

2. Mission de l'Expert

2.1. Objectif de la mission

Le Comptable a pour mission d'assurer la tenue régulière et à jour des opérations comptables et financières relatives à ce projet.

A ce titre, il est responsable de toutes les activités concernant la comptabilisation des opérations du projet. Il travaille en étroite collaboration avec toutes les autres structures impliquées et assiste le Responsable Financier dans la gestion et le suivi des activités financières du projet, conformément aux procédures établies.

2.2. Liens hiérarchiques :

Le Comptable est placé sous l'autorité du Responsable Financier à qui il rend compte de ses activités.

2.3. Attributions et tâches

Le comptable est appelé notamment à :

- Vérifier la conformité des factures, assurer l'éligibilité de toutes les demandes de décaissements et pièces de dépenses soumises avant de procéder à l'établissement des demandes de décaissement et à leur enregistrement comptable ;
- Assurer la tenue de la comptabilité selon les principes comptables décrits dans le manuel des procédures du projet : effectuer les travaux d'imputation et d'enregistrement des opérations comptables dans le logiciel après vérification, y compris les mouvements des caisses sur base journalière ;
- Vérifier et réaliser les opérations comptables, analyser systématiquement à la fin de chaque mois les comptes, justifier les soldes et produire les documents comptables requis ;
- Suivre les factures des fournisseurs et entrepreneurs dans le cadre du projet ;
- Préparer le paiement des factures (états des factures à payer),
- Préparer les demandes de retrait de fond (DRF), s'assurer que les relevés de dépenses et les pièces justificatives sont complètes pour validation par le Responsable Financier ;
- Etablir mensuellement les états de rapprochements bancaires ;
- Consolider toutes les informations comptables et financières du projet et préparer les différents rapports périodiques ;
- Participer à l'établissement des états financiers trimestriels et annuels ;
- Apporter un appui à la préparation des tableaux de bord mensuels, trimestriels, semestriels et annuels en vue de dégager les soldes disponibles suivant les lignes

5. Profil de l'Expert

Le Comptable est un expert disposant des compétences suivantes :

- Etre détenteur au minimum d'un diplôme de niveau BAC+3 en comptabilité, finances ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans dans une fonction similaire au sein d'une entreprise ou cabinet dont 4 ans au moins en qualité de Comptable confirmé, Auditeur ou Contrôleur de gestion ;
- Avoir une expérience pratique d'au moins trois (3) ans en qualité de Comptable, Auditeur ou Contrôleur de gestion dans un projet financé par les bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale, l'UE, la BAD, DFID ;
- Avoir la maîtrise de logiciels de gestion comptable et de systèmes informatisés de gestion généralement utilisés par les projets financés par la Banque Mondiale ;
- Avoir la maîtrise de logiciel de gestion comptable et financière TOMPRO multi projets et multi sites serait un atout majeur.
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standard (logiciels Excel et Word) ;
- Avoir une bonne maîtrise du français ;
- Avoir une bonne capacité en analyse financière et rédactionnelle ;
- Avoir une bonne capacité de travail sous pression, et de travail en équipe ;
- Avoir une connaissance pratique de l'anglais.

6. Critères de performances clés

La performance du Comptable sera mesurée sur la base des indicateurs suivants :

- (i) Comptabilité tenue à jour : opérations du mois enregistrées, et état de rapprochement bancaire établi au plus tard 5 jours après la fin du mois concerné et soldes des comptes justifiés au plus tard 10 jours après la fin du mois concerné ;
- (ii) Soumettre à la Banque mondiale au moins une demande de Remboursement des Fonds (DRF) ;
- (iii) Préparation des tableaux financiers pour les rapports de suivi financier (RSF) au plus tard 15 jours après la fin du trimestre considéré ;
- (iv) Inventaire physique : réalisation des inventaires physiques au plus tard 15 jours après la fin de l'année ;
- (v) Audit externe : préparation des états financiers et notes annexes y afférentes au plus tard 45 jours après la fin de l'année ;
- (vi) Participer au maintien de la notation de la performance en gestion financière de la composante sous gestion de la Cellule Infrastructures à au moins « Satisfaisant ».

Les critères de performance plus spécifiques seront développés dans le cadre du contrat et complétés par des critères de performance annuelle selon les procédures incluses dans le Manuel d'Exécution du Projet, et ensuite ajustés au besoin en cas de renouvellement de contrat par avenant.